

Farid DOUSSAS
30 fb du maréchal Clarke
67330 Neuwiller Lès Saverne
Téléphone : +33 (0)6 52 91 35 99
Mail : farid.doussas@wanadoo.fr
Internet : www.air-maniere.fr
Siret / Siren :

L'Air et la Manière

INFORMATIONS – INSCRIPTION ELEVES PILOTES

Quelques règles à observer pour que la formation se déroule correctement :

- Vous devez avoir 15 ans révolus + accord des parents.
- Un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'ULM sera nécessaire lors de l'affiliation à la FFPLUM.
- En ULM, la visite médicale n'est pas obligatoire ; il est de votre responsabilité d'informer l'instructeur sur votre état de santé. Il peut, s'il le juge nécessaire, vous demander un certificat médical.
- Tout élève pilote doit s'assurer à titre personnel pour la pratique du paramoteur y compris pendant la formation. La licence-assurance auprès de la FFPLUM est vivement recommandée, dans tous les cas une copie de l'attestation d'assurance sera demandée.
- Les cours pratiques ont lieu sur une base homologuée, certains cours pratiques ou théoriques peuvent avoir lieu sur d'autres terrains choisis pas l'instructeur en fonction des conditions météorologiques et/ou de la progression de l'élève.
- Les cours peuvent être reportés à tout moment pour des raisons météorologiques ou toute autre raison présentant un risque.
- Le forfait formation est valable un an de date à date et dans une limite de 40 heures de cours maximum (cours théoriques et pratiques cumulés). Le suivi des heures de cours correspondant à la progression de l'élève pourra être fourni à tout moment.
- Le brevet ULM classe paramoteur sera délivré sous réserve de la réussite de l'épreuve au sol et en vol ainsi que l'obtention du brevet théorique délivré par la DGAC.
- Le forfait formation (1200€) ne comprend pas le manuel théorique ULM, l'inscription à l'examen théorique à la DGAC (30€), la redevance DGAC pour la délivrance du brevet (80€), la carte de membre élève du terrain ULM d'Epfig (25€).
- Au delà de 1 an ou 40 heures, les heures de cours seront facturées au prix de 30€ TTC de l'heure.
- Le forfait formation est payable à 50 % à l'inscription, le solde lors du premier vol solo.
- Toute formation commencée est due, aucun remboursement n'est accepté.
- L'ensemble de la formation est effectuée avec le matériel de l'école (groupe propulseur, aile, casque, radio) à l'exception des vols encadrés post-brevet.
- Il est demandé à l'élève de porter des vêtements adaptés à la pratique de sports en plein air, en particulier des chaussures assurant un maintien de la cheville.
Se munir également de lunettes de soleil, d'une casquette, de gants et emporter une bouteille d'eau pour s'hydrater.
La consommation d'alcool ou de drogue est totalement prohibée.
- L'instructeur se réserve le droit d'exclure tout élève qui enfreindrait délibérément les consignes ou qui serait jugé inapte au vol.
- La casse du matériel est à la charge de l'élève, une caution de 350€ est payable à l'inscription sous forme de chèque non endossé, celui-ci sera restitué à l'issue de la formation. Le montant dû pour la casse comprendra le coût des pièces ainsi que la main d'œuvre nécessaire à la remise en état du matériel (aile et/ou groupe propulseur).

Renseignements concernant le stagiaire :

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Portable : _____
Adresse mail : _____
Nationalité : _____
Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Portable : _____

Pièces à joindre à la fiche d'inscription :

- 1 photocopie de pièce d'identité.
- Une attestation d'assurance si vous êtes assuré. Il vous est fortement conseillé de prendre en complément une assurance individuelle accident ponctuel, qui couvrira notamment les frais médicaux dans le cas de dommage corporel. Cette assurance doit garantir les risques liés à la pratique d'activités aériennes parapente et ULM aussi bien dans le cadre d'une structure professionnel, associative ou à titre privé.
- Un certificat médical de non contre indication à la pratique du paramoteur.

DECLARATION DU STAGIAIRE :

Je soussigné(e), stagiaire

Nom : _____ **Prénom :** _____

J'ai pris connaissance des informations et recommandations mentionnées en page 1 de la présente fiche d'inscription et m'engage :

- à respecter les consignes de sécurité données par l'instructeur.
- reconnais l'autorité de l'instructeur et m'engage à respecter ses directives.
- à suivre le programme défini par l'instructeur.
- à ne souffrir d'aucun problème physique ou psychologique particulier.

Fait à : _____ **Le :** _____

Signature de l'intéressé(e) :

(Porter la mention « lu et approuvé » suivie de « bon pour accord »)